

Communiqué de presse

Date: 19 août 2009
Embargo: -

La FINMA salue la transaction de la Confédération

Berne, 19 août 2009 – La FINMA salue la décision du Conseil fédéral de réduire immédiatement et complètement son engagement chez UBS. Les fonds mis à disposition à l'automne par la Confédération au titre des mesures destinées à stabiliser le système financier suisse n'avaient à l'époque qu'un caractère temporaire, étant donné l'impossibilité de trouver des investisseurs privés. UBS dispose aujourd'hui d'une base de capital stable et solide.

Contact

Tobias Lux, porte-parole, tel. +41 (0)31 327 91 71, tobias.lux@finma.ch